

Crise au musée Courbet

La conservatrice a déposé plainte contre le Conseil général. Un psychologue a été envoyé sur place à Ornans.

Gustave Courbet, artiste de combat s'il en fut, aurait peut-être apprécié à sa juste valeur, l'ambiance qui règne actuellement dans sa maison.

Le musée Courbet d'Ornans est, en effet, en crise. Assez pour que le retentissement du conflit ne puisse plus rester enfermé dans les épaisses murailles du bâtiment des bords de Loue.

C'est autour de Frédérique Thomas-Maurin, conservatrice du musée, que se cristallise, depuis maintenant plusieurs mois, le conflit.

« Harcèlement »

Les choses ont pris une tournure plus radicale entre la conservatrice et le Conseil général du Doubs, son employeur et propriétaire des lieux. À tel point que la première a déposé une plainte au pénal contre le second pour « harcèlement moral et dégradation des conditions de travail ».

C'est, semble-t-il, un rapport voulu par le Conseil général présentant des lacunes au niveau de la direction scientifique du musée qui a intensifié le conflit jusqu'au dépôt de plainte de Frédérique Thomas-Maurin en guise de réponse.

Celle-ci, qui occupait simultanément les postes de directrice et de conservatrice du musée, s'était vue retirer précédemment ses compétences pour le poste de directrice.

Le malaise dépasse à l'évidence le cadre d'un conflit personnel. À tel point que la médecine du travail a jugé bon d'user de son droit d'alerte.

Actuellement un psychologue dépêché à Ornans s'entretient avec chacun des salariés du musée Courbet.



■ Le torchon brûle entre le conseil général et la conservatrice du musée Courbet, Frédérique Thomas-Maurin qui a déposé plainte pour « harcèlement moral ». Claude Jeannerot se dit « estomaqué et surpris ».

Photo d'archives Arnaud CASTAGNÉ

« Frédérique doit faire face à un véritable tableau d'accusation. Seulement, elle n'a pas voulu mettre le doigt sur la couture du pantalon » commente Annie Bouvier, représentante CGT au Conseil général.

C'est Me André Chamy, avocat à Mulhouse qui a pris en charge la défense de la conservatrice du musée. « Il y a, à l'évidence, un problème de management du personnel au Conseil général du Doubs, notait l'avocat alsacien. Le musée Courbet

est un cas parmi tant d'autres. Nous avons d'autres dossiers à traiter concernant la gestion des ressources humaines au Conseil général. »

Jeannerot « surpris »

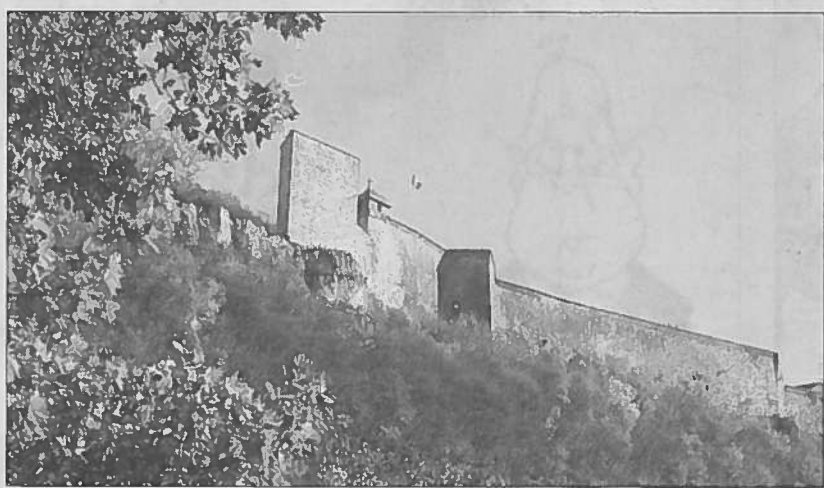
Interrogé, Claude Jeannerot, président du Conseil général, a fait part de son étonnement. « J'apprends l'existence de cette plainte. Je suis estomaqué et surpris. En quarante ans de responsabilités je n'ai jamais rencontré cela. »

Claude Jeannerot reconnaît néanmoins un problème entre l'institution et la conservatrice. « Il y a un problème lié à l'organisation du travail. »

Quant à l'audit demandé par la médecine du travail, « il s'agit de prévention assez classique. »

En attendant un éventuel procès, la conservatrice du musée Courbet poursuit son travail sur les prochaines expositions à Ornans.

Philippe SAUTER



■ La Citadelle de Vauban devrait être reprise en main par la Ville.

Photo d'archives L. LAUDE

Elle va changer de statut

Révolution à la Citadelle

Climat de grands changements, voire de révolution, à la Citadelle, la plus importante de toutes les institutions culturelles de Franche-Comté.

Rappelons que le directeur Patrick Porte a été congédié après moins d'un an de présence à la tête de la maison de Vauban au début de cet été.

Il termine actuellement sa mission avant ce qui devrait être une nouvelle remise en cause à la Citadelle.

En effet, à l'occasion d'une analyse globale de la situation sur le site, la Ville va probablement transformer de nouveau son fonctionnement et proposer « un mode de gestion différent » comme il était confirmé à l'hôtel de ville.

Fini, semble-t-il, le système SEM (Société d'Économie Mixte). La Ville, principal financier, pourrait

reprandre plus directement la gestion des lieux.

Patrick Ayache, directeur général des services, précisait : « Il existe un contexte financier qui oblige la collectivité à revoir la gestion d'un certain nombre de secteurs à la Citadelle. »

Le poste de directeur, tel qu'il est tenu par Patrick Porte, ne va donc plus exister. Il sera remplacé par un profil à vocation plus administrative.

Les choses vont aller vite. Il semble que le changement de classification de la Citadelle sera effectif dès le 1^{er} octobre prochain. Le conseil d'administration devrait se réunir sur ce point prochainement.

Quant à Patrick Porte, détaché par le Ministère de la Culture, il devrait revenir sous la tutelle directe de l'État.

Ph. S.

La Saline se cherche un directeur

Même si la situation n'a pas pris l'aspect extrême du musée Courbet, la Saline royale d'Arc-et-Senans, également gérée par le Conseil général qui en est propriétaire, vit aussi des heures mouvementées.

Véronique Barcelo, sa directrice jusqu'à cet été, n'a pas souhaité renouveler son contrat après trois ans de présence. « Je suis venue en proposant une vision sur dix ans. Je me suis aperçue que je ne disposais pas des moyens nécessaires pour mener à bien cette ambition. Je n'ai pas pu, par exemple, travailler sur la médiation, comme je l'aurais désiré », expliquait Véronique Barcelo qui quitte la Franche-Comté.

« Madame Barcelo s'en va à la fin

de son contrat. Nous nous sommes séparés d'un commun accord » précisait Claude Jeannerot, président du Conseil général.

Son remplacement a déjà fait l'objet d'un premier appel à candidatures. S'il y a eu des candidats, il semble que ceux-ci n'aient pas donné toute satisfaction aux membres du jury.

Un deuxième appel à candidatures est donc actuellement organisé afin de trouver un nouveau directeur pour la Saline.

En attendant, ce sont deux cadres (administratifs et culturels) employés sur le site qui assurent l'intérim.

Ph. S.



■ Après trois ans de présence, Véronique Barcelo quitte le poste de directrice de la Saline royale d'Arc-et-Senans.

Photo d'archives Ludovic LAUDE

Questions à

Yamila Jofre

Salariée au Réseau citoyenneté et

« La difficulté de se provient de la peur

RéCiDev organise, le 25 septembre prochain à 19 h, à l'IRTS, 1 rue Alfred-de-Vigny à Besançon, une conférence-débat sur le thème de l'intelligence interculturelle. Pour l'occasion, Yamila Jofre et ses collègues ont invité Michel Sauquet, écrivain et universitaire spécialiste de cette question.

Quel est votre objectif ?

Nous souhaiterions qu'il y ait plus de solidarité entre les peuples et les personnes de cultures différentes de par le monde, y compris dans les quartiers dits « sensibles » des villes françaises.

A votre avis, qu'est-ce qui peut les empêcher de se fréquenter ?

La difficulté de se comprendre provient de la peur de l'autre. On se méfie toujours de ce que l'on ne connaît pas. Avec cette conférence, je souhaite que les gens comprennent que ce n'est pas en fuyant qu'ils résoudront leurs problèmes. Il faut être curieux, même si l'autre ne maîtrise pas complètement le français. Il faut se questionner. Ce sont des êtres humains qui sont en face de nous. Ils ont un ressenti et recherchent certainement du réconfort lorsqu'ils sont déracinés. C'est complexe. Mais cela peut être enrichissant d'aller vers l'autre.

Vous êtes Uruguayenne. Comment s'est passée votre propre intégration chez nous ?

Plutôt bien. Je ne parlais pas du tout français lorsque je suis arrivée pour suivre mon futur époux, qui est Franco-Comtois. Il m'avait présenté

Soutenances

Thèse médecine

Soutiendront leur thèse, pour l'obtention du grade de docteur en médecine, spécialité « Médecine générale », à la Faculté de Médecine, 19, rue Ambroise-Paré à Besançon :

- **Tania Marx**, spécialité « Médecine générale », le 24 septembre, à 9 h, sur le sujet : « Évaluation de la prise en charge des traumatismes crâniens sévères en pré-hospitalier et à la salle d'accueil des urgences vitales du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon ». Le jury sera présidé par le Professeur Gilles Capellier. Directeur de la thèse : Lise Fehner, praticien hospitalier.

- **Cynthia Berthod**, spécialité « Médecine générale », le 24 septembre, à 11 h, sur le thème : « Impact des formations "périnatalité et addictions" en Franche-Comté. État des lieux régional des grossesses dans un contexte d'addiction de 2008 à 2012 ». Le jury sera présidé par le Professeur Alain Menget. Directeur de la thèse : Blaindine Mulin, docteur en médecine.

- **Marie Pecllet**, spécialité